

**Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 7 mai 2014 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.**

**Sont présents :**

Monsieur le conseiller Gilles Labelle  
Monsieur le conseiller François Lafrenière  
Madame la conseillère Denise Soucy  
Monsieur le conseiller Réjean Hardy  
Madame la conseillère Pauline Sauvé  
Madame la conseillère Françoise Lafrenière

**Sont aussi présents :**

Madame la greffière par intérim Andrée Bertrand  
Monsieur le directeur général Yvon Blanchard  
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

**Citoyens**

Monsieur Jean-Claude Loyer	Monsieur Kevin Bell
Monsieur Laurier Henri	Monsieur Denis Barbe
Mademoiselle Andrea Barbe	Madame Linda Esseghaier
Monsieur Yves Lafrenière	

**Ouverture de la séance par le maire**

---

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

**2014-05-141 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-142 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2014**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-143 Rapport d'incendie avril 2014**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois d'avril 2014 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

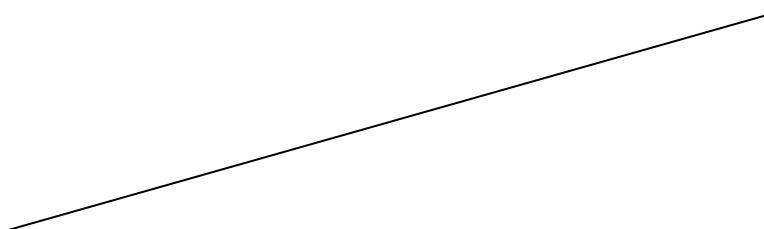
**2014-05-144 Transfert des ententes incendie au Centre local de répartition des appels d'urgence 9-1-1**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'autoriser le coordonnateur-préventionniste de la MRC Vallée-de-la-Gatineau à transmettre toutes les ententes incendie concernant notre municipalité et les municipalités limitrophes au centre local de répartition 9-1-1.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**2014-05-145     Adjudication     du     fournisseur     Sel     Warwick**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adjudger le fournisseur Sel Warwick pour l'achat de 20 ballots de 1000 kg de flocons de calcium pour la saison estivale 2014 au montant de 470.00\$ du ballot représentant un montant de 9,400.00\$, plus les taxes, incluant le transport F.A.B. entrepôt de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-146     Chemin de Lac-Sainte-Marie**

---

**Considérant** que l'état du Chemin de Lac-Sainte-Marie est gravement dégradé et que la mise à niveau de ce chemin est nécessaire à partir de l'intersection de la Route 105 jusqu'au chemin de la Montagne situé sur notre territoire.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de demander au ministère des transports (Maniwaki et Gatineau) de mettre à la programmation des travaux de mise aux normes des routes 2014-2015, la mise à niveau du Chemin de Lac-Sainte-Marie.

**Qu'**une copie de cette résolution soit envoyée à Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, Ministre de la Justice, Ministre responsable de la Condition féminine, Ministre responsable de la région de l'Outaouais et Leader parlementaire adjointe du gouvernement.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-147     Commission de toponymie du Québec**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de demander à la Commission de toponymie du Québec de procéder au changement de la nomenclature de deux chemins locaux situés sur le territoire de la municipalité comme suit :

**Que** le Chemin Joly soit remplacé par le Chemin Louise Descary en l'honneur de Madame Descary qui est décédé d'un cancer à l'âge de 40 ans. Ce chemin local dessert deux résidences appartenant à la famille Descary.

**Que** le Chemin Crêtes soit remplacé par le Chemin Joly à la demande du propriétaire foncier qui est également l'agriculteur situé dans le secteur du lac Vert. Ce chemin local dessert quatre résidences d'été situées en bordure du lac Vert.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-148     Église St-Nom-de-Marie**

---

**Considérant** que les responsables de l'église du village demandent à la municipalité la possibilité de bénéficier des prix professionnels spéciaux du service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau «SGMVG» qui est mise à la disposition des municipalités locales.

**Considérant** que les municipalités locales peuvent demander à ce service d'intervenir sur leur territoire pour des infrastructures ou des bâtiments de statut public afin de bénéficier d'un taux horaire inférieur au prix du marché.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'accorder aux responsables de l'église St-Nom-de-Marie, situé au village, la possibilité de bénéficier du taux horaire spécial pour la réalisation d'une analyse structurale de l'église.

**Que** le mandat qui est confié au SGMVG représente un montant de 2,529.45\$ incluant tous les frais inhérents ainsi que les taxes applicables.

**Que** la facturation par le SGMVG sera fait à la municipalité, et par la suite, la municipalité pourra facturer la fabrique pour un remboursement.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-149 Fête des Voisins édition 2014**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser un montant additionnel de 500.00 \$ au budget 2014 pour l'organisation de la Fête des Voisins.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-150 Ondes cellulaires sur notre territoire**

---

**Considérant** qu'il est très difficile d'obtenir le service téléphonique cellulaire dans la zone du village de Lac-Sainte-Marie et qu'à la suite de plusieurs plaintes reçues des utilisateurs, il serait préférable de demander à Bell Alliant de remédier à la situation.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de demander à Bell Alliant d'augmenter les ondes cellulaires pour l'ensemble de notre territoire par l'installation d'antennes sur le Mont Ste-Marie et tous autres endroits stratégiques permettant aux usagers cellulaires d'avoir du réseau.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-151 Achat de 3 mâts à drapeau**

---

**Considérant** les Règles concernant le déploiement du drapeau du Canada et le Protocole du drapeau du Québec déterminant que le drapeau national du Canada et le fleurdelisé doivent toujours flotter sur leur propre mât puisqu'il ne convient pas de déployer deux ou plusieurs drapeaux sur le même mât.

**Considérant** que la partie supérieure gauche, soit le premier quartier, ou canton, doit être placée le plus près possible du haut du mât afin de respecter la dignité du drapeau.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'acheter 3 mâts à drapeau pour les installer sur le site du bureau administratif au meilleur prix sur le marché, incluant les taxes applicables.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-152 Vente du matériel publicitaire**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de fixer les prix de vente des articles du matériel publicitaire de la façon suivante : les chandails au coût de 20.00 \$ et les casquettes au coût de 10.00 \$.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-153 Participation au tirage annuel du Club Lion de Low**

---

**Considérant** que le conseil municipal encourage annuellement le Club Lion de Low en participant au tirage donnant droit au souper et soirée pour deux personnes.

**Considérant** que les retombées des levées de fonds de cette organisation sont surtout dirigées envers l'Aréna de Low, un endroit fréquenté par un grand nombre de notre population.

**Considérant** que si l'un des deux participants délégués par les membres du conseil municipal gagne un tirage, la somme sera remise à la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de participer au tirage annuel du Club Lion de Low en achetant un billet au coût de 100.00 \$, incluant le souper et la soirée de 2 personnes, afin d'encourager la levée de fonds de cette organisation.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2014-05-154 Mises en candidature des prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)**

---

**Considérant** que l'ouverture de la période de candidatures pour l'édition 2014 des prix Excellence est en cours grâce à l'initiative de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) d'inviter les municipalités à soumettre leurs candidatures.

**Considérant** que la municipalité tient à promouvoir de saines habitudes de vie au sein de sa communauté en encourageant toute sa population à pratiquer des loisirs qui adhèrent à cette philosophie.

**Considérant** qu'AQLM compte 4 programmes de reconnaissance dont, notamment, une catégorie réservée aux initiatives des municipalités en loisir municipal et elle les invite à soumettre leurs candidatures.

**Considérant** que la municipalité subventionne les programmes hivernaux destinés aux enfants et adolescents pour pratiquer un sport de leur choix depuis plusieurs années ; la prise en charge de la gestion du Golf Mont-Ste-Marie et des terrains de tennis par la municipalité en 2013 afin d'assurer leur rentabilité et leur continuité ; et, l'aide financière qu'elle procure au Vélo Mont Ste-Marie en étant à l'affût des programmes de subvention pour continuer le développement des pistes cyclables.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de soumettre la candidature de la municipalité de Lac-Sainte-Marie dans la catégorie «initiatives des municipalités en loisir municipal» dans le cadre des Prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-155 Demande de participer au tournoi de golf Arthur Brown Memorial**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de participer au tournoi de golf Arthur Brown Memorial qui se tiendra le mercredi 11 juin 2014, à Cascades, en contribuant la somme de 50.00 \$ à titre de don envers la Fondation de santé des Collines.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-156 La Fondation de santé des Collines lance sa campagne «SANTÉ – URGENCE D'AGIR»**

---

**Considérant** que la Fondation de santé des Collines lance sa campagne «SANTÉ – URGENCE D'AGIR» dans le but de sensibiliser la population à l'avenir des soins de santé sur le territoire des Collines et d'obtenir son appui pour un meilleur financement des services dans la communauté et à l'urgence de l'Hôpital de Wakefield.

**Considérant** que selon la présidente de la fondation, Madame Gail Hawley-McDonald, les ressources sont insuffisantes pour répondre à la croissance des besoins d'une population qui ne cesse d'augmenter.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 50.00 \$, à titre de don, à la campagne de financement «SANTÉ – URGENCE D'AGIR» de la Fondation de santé des Collines.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-157 Marche à relais pour la Société canadienne du cancer**

---

**Considérant** que la marche à relais a pour but d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer et se tiendra le 7 juin 2014, de 19 heures à 7 heures, organisée par Madame Johanne Knight.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de remettre un montant de 100.00 \$, à titre de don, à la Société canadienne du cancer afin d'encourager la marche à relais organisée par Madame Johanne Knight.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-158      Changement à la direction générale de la MRC  
Vallée-de-la-Gatineau**

---

**Considérant** que Monsieur André Beauchemin, directeur général actuellement en poste, prendra sa retraite mais demeurera au service de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) à titre d'analyste à temps partiel.

**Considérant** que Madame Lynn Kearney deviendra la prochaine directrice générale de la MRCVG à compter du 1er juin 2014.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'envoyer une lettre de félicitations à Madame Lynn Kearney puisqu'elle deviendra la prochaine directrice générale de la MRCVG en date du 1er juin 2014.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-159      Demande de soutien financier d'Albatros Vallée-de-  
la-Gatineau**

---

**Considérant** que Albatros Vallée-de-la-Gatineau compte des bénévoles voués à accompagner les personnes en fin de vie à l'hôpital, au foyer ou à domicile, sur tout le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG).

**Considérant** que le soutien financier demandé par cette organisation aura pour but de couvrir les frais de formation et les déplacements de leurs bénévoles.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 50.00 \$ à Albatros Vallée-de-la-Gatineau afin de financer les frais de formation et les déplacements de leurs bénévoles dédiés à accompagner les personnes en fin de vie à l'hôpital, au foyer ou à domicile.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-160      Offre de service d'entretien de Paysagiste Bruno  
Léveillé**

---

**Considérant** que la municipalité a procédé à évaluer les frais d'entretien des terrains municipaux en régie et ils s'élevaient au-delà de l'offre de service d'entretien de Paysagiste Bruno Léveillé.

**Considérant** que l'offre de service d'entretien de gazon comprend les emplacements municipaux tels que les terrains de soccer, de baseball, de camping, le bureau municipal, les deux enseignes à l'entrée du village et la piétonnière.

**Considérant** que l'offre de service inclue la main-d'œuvre, les équipements et les matériaux nécessaires afin de réaliser le travail au montant de 6,900.00 \$ plus les taxes applicables.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de retenir l'offre de service d'entretien de Paysagiste Bruno Léveillé pour l'entretien des emplacements municipaux pour la somme de 6,900.00 \$ plus les taxes applicables.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-161      Ferme Lachapelle - CPTAQ**

---

**Considérant** que Madame Line Lachapelle a entrepris la démarche d'obtenir l'autorisation de La Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec de lotir, d'aliéner et d'utiliser à des fins autres que l'agriculture, soit la villégiature, une superficie d'environ 11.45 hectares située sur une partie des lots 29, 30 et 31 du rang 3 du canton de Hincks.

**Considérant** que le Ministère des Transports du Québec soit consulté afin de valider la conformité du chemin d'accès proposé par Madame Line Lachapelle via le chemin de Lac-Sainte-Marie.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la demande de Madame Line Lachapelle auprès de La Commission de la Protection du territoire Agricole du Québec de lotir, d'aliéner et d'utiliser à des fins autres que

l'agriculture une superficie d'environ 11.45 hectares située sur une partie des lots 29, 30 et 31 du rang 3 du canton de Hincks.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-162 Parcelle de terrain d'Hydro-Québec**

---

**Considérant** la correspondance de Monsieur Dany Bergeron, évaluateur pour le département de l'Expertise immobilière d'Hydro-Québec, informant la municipalité de leurs désirs de se départir du lot 27-20 en bordure du lac Sainte-Marie, face à la propriété de Monsieur Benoit Léveillé.

**Considérant** que la municipalité a la possibilité de faire l'acquisition de cette parcelle de terrain afin de l'utiliser à des fins récréatives, moyennant un prix raisonnable.

**Considérant** qu'il serait souhaitable d'organiser une rencontre avec les utilisateurs de cette parcelle de terrain afin de vérifier leurs intérêts face à celle-ci.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que la municipalité contacte Monsieur Dany Bergeron afin de connaître le prix de vente du lot 27-20 en bordure du lac Sainte-Marie et de rencontrer les utilisateurs de cette parcelle de terrain afin de vérifier leurs intérêts face à celle-ci.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-163 Journal des déboursés**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter les comptes et les ajouts de la période, déposés séance tenante au conseil municipal, portant les numéros 6180 à 6244 inclusivement pour un montant total de 64,054.82\$.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-164 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 14 à 17 au montant de 63,749.80\$.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-165 Adoption du rapport financier**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 avril 2014 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-166 Demande de soutenir la levée de fonds pour le service de désincarcération de l'Association des Pompiers Volontaires de Kazabazua**

---

**Considérant** que les services de désincarcération de l'Association des Pompiers Volontaires de Kazabazua dessert les municipalités de Cayamant, Gracefield, Kazabazua, Lac-Sainte-Marie, Danford Lake, Low, Denholm et une partie d'Otter Lake.

**Considérant** que la demande d'aide financière est pour entretenir, moderniser et d'acheter l'équipement de désincarcération.

**Considérant** que l'objectif de l'Association des Pompiers Volontaires de Kazabazua est de réaliser un montant de 10,000.00 \$.

**Considérant** que c'est un service essentiel dont bénéficient les municipalités environnantes lorsque les services de ces outils de sauvetage sont requis.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de verser la somme de 200.00 \$ afin de réaliser un objectif de 10,000.00 \$ pour entretenir, moderniser et d'acheter l'équipement de désincarcération de l'Association des Pompiers Volontaires de Kazabazua.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-167      Tournoi de golf au profit de l'école de Gracefield**

---

**Considérant** que l'invitation au Tournoi de golf au profit de l'école de Gracefield au Golf Mont Ste-Marie, le 7 juin 2014, est pour lever des fonds pour l'achat d'instruments de musique.

**Considérant** que certains étudiants de notre municipalité fréquentent cet établissement d'enseignement et qu'ils pourraient possiblement développer un penchant pour la musique.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de contribuer la somme de 50.00 \$ à titre de don envers la levée de fonds pour l'achat d'instruments de musique de l'école de Gracefield.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-168      8<sup>e</sup> Tournoi de golf de la municipalité de Blue Sea**

---

**Considérant** que l'invitation au 8<sup>e</sup> Tournoi de golf de la municipalité de Blue Sea au Club de Golf de Messines, le 31 mai 2014, a pour but de lever des fonds pour la garderie scolaire de l'école Reine-Perreault.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de contribuer la somme de 50.00 \$ à titre de don envers la levée de fonds pour la garderie scolaire de l'école Reine-Perreault.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-169      Fonds Jeunesse CDJL**

---

**Considérant** que Fonds Jeunesse CDJL lance son programme de dons pour appuyer le développement des collections jeunesse des bibliothèques rurales québécoises.

**Considérant** que deux dons de 1,000.00 \$ sont disponibles dans le cadre de ce programme à des bibliothèques affiliées à un Réseau BIBLIO régional situé au Québec.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de mandater Madame Marie-Pold Lacaille, Responsable de la bibliothèque municipale, de procéder à déposer une demande.

**Que** la Responsable soumette une lettre d'intention décrivant son projet, avant le 8 juillet 2014, dans le cadre du programme de dons pour appuyer le développement des collections jeunesse des bibliothèques rurales québécoises.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-170      Programme des festivals locaux**

---

**Considérant** que le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a été créé pour nous aider à célébrer notre communauté, son passé et son présent.

**Considérant** que le Programme permet d'offrir, dans le cadre de festivals d'événements et de projets, plus d'occasions aux artistes et artisans locaux de s'engager au sein de leur communauté et aux groupes locaux de célébrer l'histoire et le patrimoine de leur localité.

**Considérant** qu'une demande d'aide financière doit être produite afin de financer les activités du Festival des arts de la scène Val-Gatinois.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de transmettre la demande d'aide financière pour financer les activités du Festival des arts de la scène Val-Gatinois

dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine pour la prochaine édition de 2015.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-171 Demande d'aide financière du Comité de développement économique**

---

**Considérant** que le conseil municipal a prévu à son budget une somme afin de subventionner le Comité de développement économique (CDE), constitué dans le but de fournir un soutien technique aux entreprises situées sur son territoire.

**Considérant** que le CDE veut faire la promotion et défendre les intérêts des entrepreneurs et des groupes de développement économique sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de remettre la somme de 3,000.00 \$ au Comité de développement économique pour promouvoir et développer l'économie sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-172 Soumissions reçues des entrepreneurs pour le projet de réaménagement du site municipal**

---

**Considérant** que treize entrepreneurs ont été invités à soumettre une offre pour la réalisation des travaux et la fourniture des matériaux et qu'ils avaient l'obligation, en vertu de l'appel d'offres, de visiter les lieux avec des représentants de la municipalité afin d'évaluer les quantités et les types de matériaux qu'ils souhaitent utiliser pour la réalisation des travaux.

**Considérant** que deux soumissionnaires ont déposé une soumission conforme à l'appel d'offres, soient :

- Paysagiste Wesley Gabie : 18,511.97\$ (mur de soutènement en bois)
- Paysagiste Wesley Gabie : 29,785.41\$ (mur de soutènement en pierre)
- Excavation Lemens : 45,537.64\$ (mur de soutènement en bois et pierre = même prix)

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de retenir la soumission de Paysagiste Wesley Gabie au montant de 18,511.97 \$ afin de réaliser le projet de réaménagement du site municipal d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2014.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-173 Rétablissement du Touladi au Lac Heney**

---

**Considérant** la rencontre qui a eu lieu le 22 avril dernier entre des représentants de la Ville de Gracefield, de l'Association pour la protection du lac Heney et de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Considérant** qu'il a été mentionné lors de cette rencontre que la capture du touladi avait remarquablement diminuée depuis le traitement effectué en novembre 2007 dont l'objectif était de réduire l'apport du phosphore dans le lac Heney.

**Considérant** qu'il serait opportun de réaménager les frayères à touladi dans le lac Heney pour favoriser la régénération naturelle de cette espèce, si c'est encore possible de le faire.

**Considérant** que le conseil municipal accepte de se joindre à la Ville de Gracefield, à l'Association pour la protection du lac Heney et le ministère en autorité pour essayer de redonner à ce plan d'eau exceptionnel l'habitat faunique pour la renaissance du touladi.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de participer financièrement au projet de rétablissement du touladi au lac Heney pour un montant de 5,000.00 \$, réparti sur cinq ans.

**Que** l'engagement des crédits soit dispensé comme suit : un montant annuel de 1,500.00 \$ pour les exercices financiers 2014 et 2015, un

montant annuel de 750.00 \$ pour l'exercice financier 2016 et un montant annuel de 625.00 \$ pour les exercices financiers 2017 et 2018.

**Que** la participation financière de la municipalité de Lac-Sainte-Marie est conditionnelle à la participation financière de la Ville de Gracefield pour un montant égal ou plus important, à la participation de l'Association de la protection du lac Heney et à la participation financière du ministère en autorité, suite aux remaniements du nouveau gouvernement du Québec pour un montant égal ou plus important.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-174 Ouverture de l'éco-centre**

---

**Considérant** que la population de la municipalité a recours aux services de l'éco-centre fréquemment durant la période estivale.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'ouvrir l'éco-centre à la population de 10h00 à 14h00 en alternant tous les 2 samedis à compter du 17 mai jusqu'au 20 septembre 2014.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-175 Vente d'une propriété portant le numéro de matricule 5790-0395-20**

---

**Considérant** que la municipalité a vendu la propriété portant le numéro de matricule 5790-0395-20 dans le cadre d'un défaut de paiement de taxes.

**Considérant** que l'acquéreur de la propriété a encouru des dépenses supplémentaires en raison de l'arpentage requis mais non prévu initialement lors de la négociation du prix de vente.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de remettre la somme de 1,000.00\$ à l'acquéreur de la propriété portant le numéro de matricule 5790-0395-20 afin de couvrir les frais d'arpentage additionnels.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-176 Forage d'un puits artésien pour les bureaux municipaux, garage et centre communautaire**

---

**Considérant** que la municipalité nécessite un puits artésien pour les bureaux municipaux, le garage et le centre communautaire.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de retenir les services de Dufresne-Laniel pour le forage d'un puits artésien pour alimenter les installations municipales.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-177 Participation au Forum organisé par le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau**

---

**Considérant** que la raison d'être du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau (Regroupement) est de protéger et de mettre en valeur les cours d'eau et les eaux souterraines de la Vallée-de-la-Gatineau afin de contribuer à la prospérité économique et à la qualité de vie à l'ensemble des citoyens.

**Considérant** que la poursuite de la mission du Regroupement est fondée sur la concertation des intervenants en environnement, l'engagement de l'ensemble des citoyens et l'amélioration de la connaissance de la science et des technologies de l'eau.

**Considérant** qu'un forum est organisé par le Regroupement et qu'il est souhaitable que la municipalité y participe en envoyant quelques représentants.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que certains représentants de la municipalité participent au Forum organisé par le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-178 Barrage du petit lac des Bagnoles**

---

**Considérant** que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a reçu une demande de citoyens de sa municipalité de rectifier la problématique du barrage du petit lac des Bagnoles, qui perdure depuis un certain temps.

**Considérant** que cette problématique a été portée à l'attention du ministère des ressources naturelles, division du contrôle hydrique, à l'effet que le niveau de l'eau des lacs Oxbow, Bagnole, petit Bagnole, Laroche et Vert est en baisse constante, au point de compromettre la navigation entre les lacs.

**Considérant** que le ministère des ressources naturelles, division du contrôle hydrique, a déclaré que cette problématique ne relève pas de ses compétences.

**Considérant** que le niveau d'eau a baissé d'environ 60 cm, ce qui occasionne une détérioration des berges et la difficulté de naviguer dans ce secteur connu comme «la goutte d'eau».

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de transférer la demande de rectifier la problématique du barrage du petit lac des Bagnoles au ministère du revenu.

**Qu'**une copie de la présente résolution soit acheminée à Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, Ministre de la Justice, Ministre responsable de la Condition féminine, Ministre responsable de la région de l'Outaouais et Leader parlementaire adjointe du gouvernement.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-179 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal «PAARRM»**

---

**Considérant** que la municipalité souhaite améliorer son réseau routier au cours de l'exercice financier 2014-2015 et requiert une contribution d'aide financière provenant du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal «PAARRM».

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie demande une contribution financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal «PAARRM» pour améliorer les routes municipales sur son territoire.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-180 Projet de lutte contre la pauvreté**

---

**Considérant** que la municipalité a reçu une demande de Monsieur Kevin Morris au sujet de son projet de lutte contre la pauvreté en créant des emplois reliés au développement de nouveaux produits de médias.

**Considérant** qu'une contribution de la municipalité de 3,600.00 \$ pourrait être versée en contrepartie de la réalisation de projets publicitaires mettant en valeur les attributions touristiques de sa communauté.

**Considérant** que la somme de 3,600.00 \$ sera versée conditionnellement au dépôt d'un document portant sur les activités qui seront réalisées au profit de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'appuyer le projet de lutte contre la pauvreté de Monsieur Kevin Morris en versant la somme de 3,600.00 \$ et ce, conditionnel au dépôt d'un document portant sur les activités qui seront réalisées au profit de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-181 Initiative d'investissement local (IIL)**

---

**Considérant** que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la section de développement économique Canada pour les régions du Québec, accorde des subventions aux municipalités de moins de 2000 personnes.

**Considérant** que l'Initiative d'investissement local (IIL) vise à appuyer la remise en état, l'amélioration et l'agrandissement des salles communautaires existantes et surtout de rendre les salles communautaires plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre de l'Initiative d'investissement local (IIL) dans le but d'améliorer son centre communautaire existant, à vocation non commerciale, et de le rendre plus accessible au public pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'y avoir accès.

**Que** la municipalité s'engage financièrement par ses excédents budgétaires 2013 et par la contribution de son fonds de dépenses en administration 2014 et 2015 pour un montant égal aux dépenses excédentaires à une aide financière de 100,000.00 \$ sur un projet estimé à 322,838.24 \$..

**Autoriser** Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, le protocole d'entente avec le gouvernement fédéral pour la réalisation du projet dans le cadre du programme d'Initiative d'investissement local (IIL).

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-182 Nomination de Madame Stéphanie Vallée**

---

**Considérant** que suite à la réélection de Madame Stéphanie Vallée à titre de Députée de Gatineau, Monsieur le Premier Ministre Philippe Couillard lui a confié le ministère de la Justice en plus de la nommer responsable de la Condition féminine et de la région de l'Outaouais ainsi que Leader parlementaire adjointe du gouvernement.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'envoyer une lettre de félicitations à Madame Stéphanie Vallée suite à sa nomination à titre de Ministre de la Justice, Ministre de la Condition féminine, Ministre de la région de l'Outaouais ainsi que Leader parlementaire adjointe du gouvernement.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2014-05-183 Clôture de la séance**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 20h30.

---

Gary Lachapelle  
Maire

---

Yvon Blanchard  
Directeur général/Secrétaire-Trésorier